HLPE RÉSUMÉ EXÉCUTIF 20

BÂTIR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RÉSILIENTS

CSA COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

HLPE Groupe d'experts de haut niveau

RÉSUMÉ EXÉCUTIF RÉSUMÉ EXÉCUTIF RÉSUMÉ EXÉCUTIF RÉSUMÉ EXÉCUTIF RÉSUM

Photo de couverture : Burariki, Kiribati, juillet 2022. © Karianako James.

Comité directeur du HLPE-FSN
Présidente : Akiko Suwa-Eisenmann
Vice-Président : Iain Wright
Membres : Olanike Adeyemo, Marie Josèphe Amiot Carlin, Sayed Azam Ali, Mahmud Duwayri, Ruben Echeverría, Cecilia Elizondo, Hilal Elver, Evan Fraser, Elisabetta Recine, Hettie Schönfeldt, Rachid Serraj, Stefan Tangermann, Patrick Webb

Équipe de rédaction du HLPE-FSN
Cheffe d'équipe : Alison Blay Palmer
Membres : Colin Anderson, Philip Antwi Agyei, Garima Bhalla, Lidia Cabral, Francisco J. Espinosa García, Tomaso Ferrando, Isabel Madzorera, Tammara Soma, Monika Zurek
Révision rédactionnelle : Paola Termine
Assistante de recherche : Johanna Wilkes

Les experts participent aux travaux du HLPE FSN à titre personnel et non en tant que représentants de leur gouvernement, institution ou organisation.

Secrétariat du HLPE-FSN
Coordonnateur : Alexandre Meybeck
Chargée de programme : Paola Termine
Chargée de communication : Silvia Meiattini
Appui administratif : Massimo Giorgi
Assistante de recherche : Carlotta Cramer

Les opinions qui sont exprimées ne reflètent pas nécessairement l'avis du CSA et de ses membres et participants, ni celui du secrétariat. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que le HLPE-FSN approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités. Les frontières ainsi que les noms et autres appellations qui figurent sur des cartes n'impliquent de la part du CSA et du HLPE-FSN aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le rapport est mis à la disposition du public; sa reproduction et sa diffusion auprès d'un large public sont encouragées. Il peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée comme il se doit. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais.

Matériel attribué à des tiers : Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Dans le présent résumé, toutes les références bibliographiques ont été omises afin de faciliter la lecture. Elles sont fournies dans la version intégrale du rapport.

Citer comme suit : HLPE-FSN. 2025. *Bâtir des systèmes alimentaires résilients*. FAO, Rome.

AVANT-PROPOS

Le monde traverse aujourd'hui de multiples crises qui nécessitent de s'appuyer sur la science pour élaborer des politiques permettant de gérer au mieux les complexités de notre époque. Les dérèglements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des terres et des ressources hydriques, les conflits, les inégalités persistantes et les chocs économiques ébranlent de plus en plus la capacité des systèmes alimentaires à assurer à chacun la sécurité alimentaire et une bonne nutrition. C'est dans ce contexte que le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN) présente le rapport *Bâtir des systèmes alimentaires résilients*.

Le HLPE FSN constitue l'interface science-politique indépendante du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la plus importante plateforme internationale et intergouvernementale ouverte œuvrant à promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition. Il fournit au CSA des analyses approfondies, fondées sur une grande diversité d'éléments factuels et de perspectives interdisciplinaires, dans le but d'éclairer un processus inclusif de dialogue et de prise de décision sur les enjeux les plus urgents et complexes auxquels les systèmes alimentaires sont actuellement confrontés. Le HLPE FSN est ainsi à même de relier des tendances structurelles de fond à des réalités concrètes propres à chaque contexte et à des données scientifiques.

Depuis sa création il y a 15 ans, le HLPE FSN travaille à déterminer et analyser les principales pierres d'achoppement de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à anticiper les enjeux futurs par une réflexion prospective. Son mandat est fondé sur la conviction que l'élaboration de politiques alimentaires efficaces, équitables et durables passe nécessairement par un travail scientifique transparent, indépendant et inclusif. Le HLPE FSN élabore des rapports sur les problématiques sélectionnées par le CSA en suivant un vaste processus d'analyse, de consultation et d'examen par les pairs qui garantit la légitimité de ses constats et de ses recommandations.

Aujourd'hui, nous avons besoin de la science pour rapprocher les échelles territoriales, les secteurs et les systèmes de connaissances. Ce besoin est particulièrement vital dans les moments de crise. Outre ses rapports annuels, qui s'inscrivent dans le programme de travail quadriennal du CSA (établi à partir de la note intitulée Questions cruciales, émergentes et persistantes intéressant la sécurité alimentaire

et la nutrition), le HLPE FSN a également su réagir à des crises mondiales urgentes (comme celle de la covid-19) en préparant rapidement des documents de synthèse qui ont apporté des éclairages opportuns, clairs et pratiques à des moments de grande incertitude où le besoin d'orientations se faisait urgemment sentir. En 2025, le HLPE FSN a aussi rédigé deux notes d'information, *l'une sur le renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition,* et *l'autre sur la lutte contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres au moyen du droit à l'alimentation*. La capacité à réagir vite tout en conservant une haute qualité d'analyse demeure une marque distinctive de la contribution du HLPE FSN à la gouvernance mondiale.

Le HLPE FSN présente au CSA des recommandations de politique générale concrètes qui servent de point de départ au processus de convergence des politiques de ce dernier. Le HLPE FSN se fonde sur les derniers progrès scientifiques pour proposer des perspectives et des approches nouvelles. On en a eu l'illustration dans son rapport de 2020 intitulé, *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030*, qui préconise d'intégrer les dimensions de la durabilité et de l'agencéité dans la définition de la sécurité alimentaire. C'est également le cas du 20e rapport du HLPE FSN, publié cette année, qui marque le 15e anniversaire du Groupe d'experts. Ce jalon est à la fois symbolique et d'une portée majeure: il témoigne de l'importance toujours aussi grande du mandat du HLPE FSN et souligne l'intérêt de ce rapport axé sur la résilience à une époque où le monde a de toute urgence besoin d'une réflexion coordonnée, d'un cap ambitieux et d'actions collectives.

Le présent rapport est véritablement au cœur des activités du HLPE-FSN et du CSA, mais aussi plus largement au cœur des efforts déployés par la communauté internationale pour tenir la promesse du droit à l'alimentation. Il répond aux appels lancés depuis 2008 en faveur d'une transformation plus profonde et d'une plus grande résilience des systèmes alimentaires, appels renouvelés lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021 puis de nouveau lors des deux bilans tenus après le Sommet, en 2023 et 2025, respectivement. Ces dialogues mondiaux ont clairement conclu que renforcer la résilience des systèmes alimentaires était essentiel pour pouvoir relever les défis planétaires imbriqués qui se dressent devant les objectifs de développement durable.

Le présent rapport propose un cadre en faveur du développement d'une résilience ancrée dans la solidarité, la durabilité sociale et environnementale et la responsabilité partagée, qui définit des trajectoires d'évolution permettant de soutenir les plus vulnérables tout en améliorant la capacité d'adaptation des communautés, des institutions et des écosystèmes. Il exhorte à cesser de considérer les systèmes alimentaires de manière fragmentée, comme s'il s'agissait de domaines d'action publique cloisonnés (agriculture, chaînes de valeur, commerce, environnement, santé et protection sociale). Depuis trop longtemps, ces aspects sont étudiés et gérés isolément, alors qu'ils constituent différentes facettes du même prisme: un système complexe, précieux et fragile.

Comme le montre le rapport, les interdépendances socioécologiques doivent être davantage prises en compte dans l'optique de la résilience des systèmes alimentaires et peuvent apporter un autre éclairage sur la question des arbitrages: nous n'avons pas à choisir entre nourrir l'humanité et protéger la planète.

Le rapport appelle à revoir nos conceptions sur la résilience, qui demande de renforcer et diversifier toutes les composantes des systèmes alimentaires face à des tensions et des chocs futurs incertains ou imprévus. Il insiste sur la nécessité impérative d'une approche intégrée et d'une cohérence des politiques entre les réponses immédiates et la préparation à long terme, entre les différents maillons du système alimentaire, et entre les interventions environnementales et économiques. Il souligne également qu'il est important de réévaluer les politiques actuelles sous l'angle de la résilience. C'est grâce à ces démarches et aux autres mesures recommandées dans le rapport que nous pourrons favoriser le développement d'une résilience transformatrice équitable au sein des systèmes alimentaires et améliorer en même temps le bien-être de l'humanité et de la planète.

Ce rapport, comme toutes les publications du HLPE-FSN, a été élaboré dans le cadre d'un processus scientifique, transparent et inclusif, fondé sur de vastes consultations, des formes intégrées et diversifiées de connaissances et de compétences techniques, et un examen externe rigoureux réalisé par des pairs.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes ayant contribué à cet effort collectif : les membres du Comité directeur du HLPE-FSN, tous les spécialistes d'institutions du monde entier qui ont transmis des commentaires extrêmement constructifs sur les versions préliminaires, ainsi que les experts qui ont participé à l'examen par les pairs et dont les éclairages avisés ont permis d'affiner et de consolider le rapport final. Au nom du Comité directeur, j'adresse nos sincères remerciements aux experts de l'équipe de rédaction dirigée par Alison Blay Palmer, dont les contributions livrées à titre gracieux ont été déterminantes pour l'élaboration en temps opportun de cette analyse approfondie. Je remercie également les membres du secrétariat du HLPE FSN, et en particulier Paola Termine, pour l'inlassable soutien qu'ils ont apporté tout au long du processus..

Nous espérons que ce rapport inspirera des politiques ambitieuses et encouragera à prendre des mesures collectives dans une diversité de secteurs et de sociétés et à tous les niveaux afin de bâtir des systèmes alimentaires résilients capables de nourrir l'humanité tout en préservant la planète.

Akiko Suwa-Eisenmann
Présidente du Comité directeur du HLPE-FSN

諏訪明子

RÉSUMÉ

Confrontés aujourd'hui à des défis environnementaux, politiques et économiques qui s'enchaînent, nous sommes de plus en plus conscients de la nécessité d'accroître la résilience des systèmes alimentaires. Les niveaux d'incertitude et d'insécurité alimentaire en hausse commandent d'évoluer vers des structures et des systèmes qui soient mieux capables d'atténuer les chocs et les tensions. Il est indispensable d'agir dès maintenant pour développer une résilience transformatrice équitable au sein des systèmes alimentaires afin de réaliser le droit à l'alimentation pour tous et d'assurer le bien-être de la planète pour les générations à venir. Cette résilience doit se manifester avant pendant et après les crises.

À cette fin, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE FSN) d'élaborer un rapport aboutissant à un ensemble de recommandations de politique générale ciblées et concrètes pour bâtir des systèmes alimentaires résilients dans un contexte de vulnérabilités croissantes. Le rapport établi à la suite de cette demande, qui a pour titre, *Bâtir des systèmes alimentaires résilients*, se fonde sur les travaux de recherche, les données scientifiques et les débats les plus récents.

Exemples à l'appui, ce rapport montre que des systèmes alimentaires diversifiés et équitables peuvent améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations les plus touchées par les chocs et les tensions, en favorisant l'agencéité et le renforcement des capacités des communautés, dans le respect de leurs valeurs et en s'appuyant sur les interdépendances socioécologiques. Le rapport recommande des trajectoires d'évolution vers une résilience transformatrice équitable, qui doit permettre de garantir que les systèmes alimentaires respectent les limites planétaires tout en assurant la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous face aux chocs, aux tensions et aux vulnérabilités différenciées.

La **résilience** est généralement définie comme étant la capacité d'un système de continuer à fonctionner en dépit des chocs et des tensions. Les recommandations du présent rapport vont au-delà de la simple capacité de se relever et engagent à modifier les systèmes alimentaires dans le but de renforcer l'agencéité et les capacités d'action en s'appuyant sur les valeurs et les interdépendances socioécologiques, afin d'évoluer vers une résilience transformatrice équitable.

Les **chocs** sont des événements soudains, brefs et parfois imprévus qui ont des impacts négatifs sur les populations et les écosystèmes. Il s'agit, par exemple, de phénomènes météorologiques extrêmes, de conflits géopolitiques et d'épidémies touchant les animaux, les végétaux ou les êtres humains. Les **tensions** sont des situations ou des processus de plus longue durée, souvent liés à un développement inéquitable, qui diminuent les capacités à gérer des risques tels que l'homogénéisation et la concentration dans les systèmes alimentaires, ou la pénurie d'eau due au changement climatique. Dans ce contexte, le **risque** est la probabilité que des effets négatifs se fassent sentir du fait de chocs ou de tensions touchant des communautés, des ménages ou des individus, mais aussi l'environnement. L'impact négatif potentiel d'un risque dépend de plusieurs facteurs, à savoir: l'ampleur, la nature et l'étendue du danger; l'exposition individuelle ou collective au danger; et les vulnérabilités et les capacités de réponse des systèmes socioécologiques touchés. Les chocs et les tensions sont, selon le cas, exacerbés ou atténués par les interconnexions sociales, environnementales et économiques.

Dans chaque composante des systèmes alimentaires, l'ampleur de l'impact dépend à la fois de l'intensité du choc et de la vulnérabilité de l'ensemble du système, notamment de la manière dont le choc peut être amorti. La **vulnérabilité** a été définie par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2014 comme la « propension ou prédisposition à subir des dommages », étant précisé que la vulnérabilité englobe notamment « les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter ». Le présent rapport explore la vulnérabilité plus en profondeur, reconnaissant l'existence de **vulnérabilités différenciées**, comme les inégalités d'accès aux ressources, à l'éducation et, au bout du compte, à la nourriture, pour des raisons mêlant le contexte historique et structurel, les incertitudes et différentes tensions, ainsi que les inégalités socioécologiques récentes. Ces vulnérabilités différenciées entraînent des impacts différenciés lorsqu'un choc survient. De nombreux facteurs

influent sur le niveau de vulnérabilité différenciée, notamment la pauvreté, la mauvaise gouvernance, les asymétries de pouvoir, les inégalités de genre, de race et de classe, la marginalisation et l'exclusion socioéconomique, le changement climatique, l'instabilité politique, l'urbanisation rapide et non planifiée ou encore la surexploitation et la mauvaise gestion des ressources naturelles. Lorsqu'elles sont amplifiées par des vulnérabilités différenciées, les tensions aggravent l'impact des chocs sur les populations les plus exposées. Par exemple, des bouleversements planétaires, tels que ceux causés par des zoonoses (comme la covid-19), le changement climatique ou des chocs économiques, ont des répercussions différentes selon les moyens de subsistance, la situation socioécologique et le niveau d'autosuffisance des ménages, des communautés et des régions.

Remédier aux vulnérabilités différenciées suppose d'adopter une vision à long terme et de combiner des approches structurelles, systémiques et habilitantes de la résilience qui aident à renforcer les capacités et à mettre au premier plan les valeurs des individus, des communautés et des territoires les plus vulnérables et les plus exposés à des risques et des incertitudes. Des redondances peuvent aussi aider à maintenir le fonctionnement des systèmes face à des chocs et des tensions. De même, promouvoir, la **diversité** dans les domaines de la production, de la distribution et de la consommation alimentaires peut permettre d'atténuer les problèmes que posent les inégalités en matière de disponibilité et d'accessibilité des denrées alimentaires et d'apporter un large éventail de solutions facilitant l'adaptation. Une diversité et une redondance plus importantes dans les écosystèmes, les marchés, les semences disponibles et les moyens de subsistance, par exemple, sont associées à une meilleure résilience.

DE LA RÉSILIENCE RESTAURATRICE À LA RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE

La résilience est le plus souvent envisagée sous l'angle de la capacité d'un système à supporter des perturbations et à s'en relever pour **restaurer la situation antérieure** c'est-à-dire revenir à l'état dans lequel le système se trouvait avant les perturbations. Dans ce type d'approche, on s'intéresse à la manière dont les individus et les composantes du système résistent aux chocs et aux tensions, les absorbent, s'y adaptent, s'en remettent et les préviennent. Bien que ces approches de la résilience soient indispensables pour comprendre comment un système revient à son état initial après une perturbation, elles ne tiennent pas compte des facteurs historiques et structurels qui rendent les systèmes alimentaires, leurs

composantes et leurs acteurs aussi vulnérables et ne permettent pas d'agir sur ces facteurs. Lorsque la résilience est comprise au contraire comme étant la capacité de se relever pour **évoluer en mieux**, il apparaît alors nécessaire d'encourager la transformation des systèmes alimentaires vers un état différent en favorisant l'agencéité, le renforcement des capacités et la mise en pratique des valeurs locales et en s'appuyant sur les interdépendances socioéconomiques et environnementales. Cette vision considère qu'en l'absence de changements profonds, les systèmes alimentaires peuvent revenir à une situation qui est loin d'être idéale et dans laquelle ils ne seront pas davantage protégés des chocs et des tensions.

Le présent rapport introduit la notion de résilience transformatrice équitable afin de donner une direction au changement: dans l'optique d'une évolution en mieux, les systèmes alimentaires doivent être transformés de telle sorte qu'ils contribuent à l'équité et à la justice ainsi qu'à la réalisation des droits humains, tout en restant dans les limites planétaires. Cette idée rejoint les visions du CSA et du HLPE FSN.

On peut parler de résilience transformatrice équitable lorsque les institutions, les politiques publiques, les personnes, les idées et les pratiques favorisent la capacité des individus, des communautés, de la nature et des processus socioécologiques à prévenir et amortir les risques, à s'adapter et à se transformer dans un contexte où ils font face à de multiples incertitudes aggravées par des vulnérabilités différenciées, des tensions et des chocs structurels ou ponctuels. Au-delà des réponses à court terme, la résilience transformatrice équitable ouvre la voie à une évolution en mieux s'opérant de façon équitable, qui permet de remédier aux causes structurelles et systémiques des vulnérabilités différenciées et à la répartition inégale des pouvoirs, des capacités, des ressources, des droits et des obligations, tout en exploitant les synergies socioécologiques de manière que les systèmes alimentaires soient moins exposés à des chocs et des tensions dans le futur (figure 1).

FIGURE 1

RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE

Spectre des résiliences, allant de la résilience restauratrice à la résilience transformatrice, puis à la résilience transformatrice équitable

Spectre des résiliences	Principes
Résilience transformatrice équitable	**Évoluer en mieux de façon équitable :** • Favoriser la justice et l'équité socioécologique • Centrer les efforts de renforcement de la résilience sur les connaissances, l'expérience et la résistance des personnes rendues vulnérables et marginalisées • Remédier aux inégalités structurelles par des mesures de redistribution et de réparation, les États devant répondre de leurs actes au regard des devoirs qui leur incombent en matière de protection, de réalisation et de respect des droits humains • Mettre les droits humains et les principes PANTHER au centre de tous les efforts
Résilience transformatrice	**Évoluer en mieux :** • Exploiter les interdépendances socioécologiques • Modifier les structures de pouvoir • Favoriser les capacités individuelles et collectives, l'agencéité et les valeurs
Résilience restauratrice	**Revenir à l'état précédant les chocs et les tensions :** • Résister • Absorber • S'adapter • Se relever • Prévenir

Note: Les principes PANTHER (Participation, Accountability, Non-discrimination, Transparency, Human dignity, Empowerment, Rule of law) promeuvent la participation, l'obligation de rendre compte, la non-discrimination, la transparence, la dignité humaine, l'autonomisation et la primauté du droit.
Source: Auteurs du présent document.

TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION VERS UNE RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE

L'évolution vers une résilience transformatrice équitable passe par un processus de planification et d'action qui doit être engagé bien avant qu'un choc ne survienne, dans l'optique de s'attaquer aux tensions sous-jacentes auxquelles sont soumis les individus, les communautés, les systèmes alimentaires et l'environnement. Cette démarche appelle un certain nombre de questions fondamentales, par exemple: Comment faire pour que les politiques publiques contribuent à créer des systèmes alimentaires qui respectent les limites planétaires, l'équité et les droits humains afin qu'ils puissent mieux résister aux chocs et aux tensions futurs? Comment faire pour que les politiques publiques remédient aussi aux causes profondes des vulnérabilités différenciées des individus, des communautés et des écosystèmes et des risques auxquels ils sont exposés ?

Réduire les tensions sous-jacentes aidera les communautés à réagir de manière adaptée face à un choc, afin de limiter le recours à des solutions potentiellement préjudiciables aux individus ou aux ménages à longue échéance, comme la vente de biens ou l'adoption d'une alimentation moins nutritive. Pour obtenir des résultats, il est nécessaire d'agir de manière globale, en intervenant simultanément sur de nombreux éléments du système alimentaire et en introduisant de la diversité et de la redondance entre une pluralité d'acteurs. Le présent rapport propose des pistes pour mettre en place différents aspects de la résilience transformatrice équitable en favorisant l'agencéité et le renforcement des capacités des plus vulnérables. Il s'agit de reconnaître les interdépendances socioécologiques et d'amener des changements structurels par un processus continu d'évolution en mieux, qui favorisera un mouvement de transformation grâce à un ensemble de stratégies et d'actions. Ces efforts ouvriront la voie non seulement à la transformation des systèmes alimentaires dans une optique de résilience équitable, mais également à la réalisation des six dimensions de la sécurité alimentaire.[1] Ils doivent viser à réaliser les droits humains, amener des évolutions structurelles permettant de remédier aux vulnérabilités différenciées, et s'appuyer sur les interdépendances socioécologiques (figure 2). Ils doivent également mettre en œuvre les principes de participation, d'obligation de rendre compte, de non-discrimination, de transparence, de dignité humaine, d'autonomisation et de primauté du droit (appelés collectivement les principes PANTHER). Les recommandations énoncées dans le présent rapport sont organisées autour des thèmes suivants: 1) gouvernance et cohérence des politiques; 2) préparation aux situations d'urgence, planification des interventions d'urgence et prospective; 3) diversité des systèmes au service d'une résilience transformatrice équitable; 4) systèmes et processus de connaissances.

1 Le HLPE FSN considère que la sécurité alimentaire comporte six dimensions: la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation, la stabilité, la durabilité et l'agencéité.

FIGURE 2

ÉVOLUTION VERS UNE RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES (THÉORIE DU CHANGEMENT)

Pour faire évoluer des systèmes alimentaires non résilients vers une résilience transformatrice équitable, fondée sur les principes que sont les droits humains, l'intégrité de la nature, l'équité et la bienveillance ainsi que sur les principes PANTHER, il est nécessaire de favoriser l'agencéité et le renforcement des capacités des plus vulnérables, dans le respect de leurs valeurs

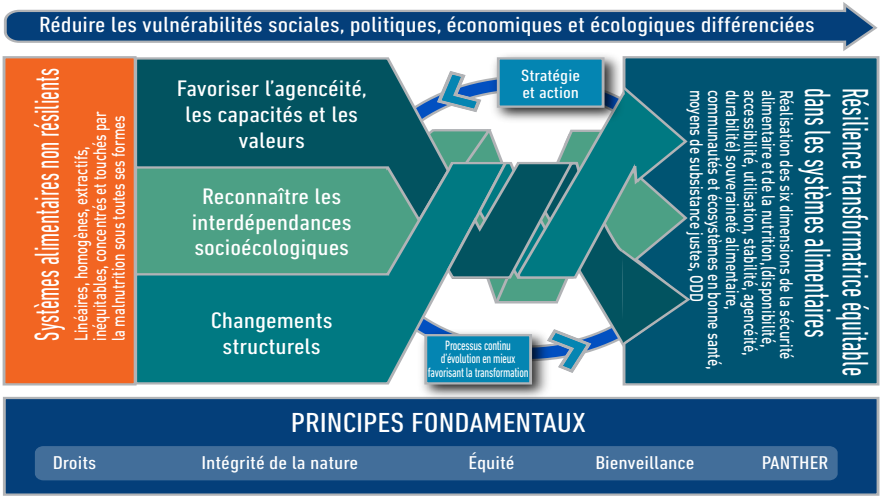

Note: Note: Les principes PANTHER (Participation, Accountability, Non-discrimination, Transparency, Human dignity, Empowerment, Rule of law) promeuvent la participation, l'obligation de rendre compte, la non-discrimination, la transparence, la dignité humaine, l'autonomisation et la primauté du droit.
Source: Auteurs du présent document.

1. GOUVERNANCE ET COHÉRENCE DES POLITIQUES

À tous les niveaux territoriaux, les structures de gouvernance peuvent établir des liens entre les complémentarités socioécologiques à différentes échelles. Leurs processus décisionnels peuvent appuyer des transformations et des réformes structurelles au sein des systèmes alimentaires qui reconnaissent les interdépendances socioécologiques et améliorent la cohérence des politiques. Par exemple, « Une seule santé » est une approche intégrée qui illustre les liens étroits existant entre les santés humaine, animale et environnementale. On trouve également de nombreux exemples au niveau local. La ville de Quito, en Équateur, utilise ainsi une approche ville-région pour prendre en compte les synergies entre milieux urbain, péri-urbain et rural. À Baltimore (États-Unis d'Amérique), les groupes chargés de la politique alimentaire intègrent des mesures de gouvernance contextualisées à l'échelle locale pour faciliter la gestion des tensions et des chocs, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Les administrations d'États

fédérés peuvent aussi agir pour encourager l'inclusion des principes de la résilience transformatrice équitable dans les processus décisionnels. C'est le cas, par exemple, de l'État de l'Andhra Pradesh, en Inde, qui promeut l'agriculture naturelle à gestion communautaire.

Il importe également de veiller à ce que les déclarations et les cadres fondés sur les droits, comme la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, soient pleinement appliqués et intégrés dans les politiques publiques au niveau national et infranational. Par exemple, les lois nationales qui reconnaissent officiellement les droits des communautés, s'agissant notamment de protéger leurs moyens de subsistance traditionnels (comme la loi sur les droits forestiers en Inde), aident les populations autochtones et dépendantes des forêts à obtenir un accès légal à des terres traditionnelles permettant une production alimentaire respectueuse de l'environnement. La loi indienne sur les droits forestiers renforce également la résilience en préservant la biodiversité et associe les communautés tribales à l'élaboration des politiques publiques et des programmes.

Des politiques et une gouvernance multiniveaux peuvent également assurer un accès à la terre, condition indispensable au développement d'une résilience transformatrice équitable à long terme dans les systèmes alimentaires, qui soit bénéfique aux petits exploitants, aux écosystèmes et aux communautés qu'ils nourrissent. Au Kenya, les pasteurs collaborent avec différentes organisations pour encourager des pratiques de pâturage climato-résilientes tout en respectant et en renforçant les droits des peuples autochtones. Dans ce pays, le projet RAISE, qui soutient des initiatives basées sur les droits et l'agroécologie en faveur de la durabilité et de l'équité dans les communautés paysannes, s'emploie à faire mieux connaître leurs droits aux paysans et à les associer aux processus d'élaboration des politiques, comme les examens des projets de loi. On a là un exemple des initiatives déployées en Afrique qui relient les droits fonciers à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Dans une perspective de résilience transformatrice équitable, il est primordial de changer la manière dont les systèmes alimentaires sont financés, et notamment de réduire l'endettement des pays et des populations vulnérables, d'augmenter les financements publics à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires et de promouvoir des partenariats équitables entre entités publiques et entre entités publiques et privées dans le

cadre du long processus devant aboutir au développement de cette résilience. L'accès à des crédits à taux bas et à des ressources financières à gestion communautaire intervient de façon importante dans la capacité des individus, des entreprises ou des communautés à faire face à un choc. (En Türkiye, par exemple, les restrictions d'accès au crédit, les problèmes de trésorerie et le manque d'investissements dans la recherche-développement avant l'épidémie de covid 19 ont pesé sur la résilience des entreprises au moment de la crise).

La protection sociale constitue un levier essentiel de renforcement de la résilience dans la mesure où elle contribue aux capacités d'absorption, d'anticipation, d'adaptation et de transformation. Parce qu'elle accroît les capacités et l'agencéité sur le long terme et qu'elle favorise l'équité et la réalisation des droits, la protection sociale rend les personnes vulnérables et marginalisées mieux à même de supporter les chocs et les tensions en leur permettant non seulement de se relever et de rétablir leur situation antérieure, mais aussi d'évoluer en mieux. Les systèmes de protection sociale jouent un rôle essentiel en amortissant les impacts des crises et peuvent intégrer systématiquement des stratégies d'anticipation visant à agir en amont des chocs prévisibles. La protection sociale peut également appuyer les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets par différents mécanismes: en stimulant l'adoption de technologies et de pratiques agricoles adaptées au climat, en favorisant la diversification des sources de revenu et des moyens de subsistance pour les rendre moins sensibles à la variabilité du climat, en contribuant à la gestion des ressources naturelles et à la restauration des écosystèmes, et en limitant l'impact des politiques d'atténuation grâce à la promotion d'une transition verte plus juste et équitable. Les programmes de protection sociale comme les transferts monétaires peuvent assurer une protection immédiate contre le dénuement, empêcher une aggravation de la situation économique et encourager les investissements à long terme dans des éléments de développement humain tels que la santé, l'éducation, le développement des compétences, la création d'actifs et les moyens de subsistance. Une approche systémique qui aligne la protection sociale sur les politiques en matière de climat, de nutrition et d'emploi et qui intègre des mécanismes de reddition de comptes, fondés sur les droits et tenant compte des problématiques de genre, favorise des changements transformateurs. À cet égard, l'élargissement de la couverture de la protection sociale et l'amélioration des prestations sur le plan de la fiabilité et de la pertinence restent des priorités fondamentales pour développer une résilience transformatrice équitable.

Les phénomènes climatiques extrêmes ne cessent de menacer la production agricole et plongent un nombre croissant de communautés et d'individus de par le monde dans une situation d'insécurité alimentaire. La conservation de stocks alimentaires publics, l'amélioration de la transparence des informations sur les stocks privés et la réduction de la spéculation sur les produits alimentaires sont autant de mesures utiles qui peuvent accroître la résilience, stabiliser les prix, maintenir l'accès à des denrées alimentaires en période de crise et limiter la volatilité des marchés. La stratégie de réserves alimentaires à trois niveaux (local, national et régional) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest prévoit l'établissement de stocks céréaliers et de réserves financières afin de faire face à différents degrés de crises. La réserve régionale a été utilisée à 19 reprises depuis 2017 pour venir en aide à six pays de la région en mettant à leur disposition un total de 55 000 tonnes de céréales. Les stocks contribuent à la résilience de la région lors des chocs économiques, climatiques, sanitaires ou sécuritaires en diminuant l'impact des crises sur les ressources humaines et financières. À mesure que les chocs se multiplient, les réserves physiques et financières devront être augmentées et également intégrées à d'autres programmes de protection sociale pour participer du mieux possible à la sécurité alimentaire et à la résilience régionales.

Les marchés publics utilisent les lois, les réglementations et les fonds publics pour soutenir différentes dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte des interdépendances socioécologiques. Ils comprennent tous les achats gouvernementaux, depuis la constitution de stocks jusqu'aux programmes d'alimentation scolaire, et peuvent accélérer la transformation équitable des systèmes alimentaires. Les programmes d'alimentation scolaire bénéficient à 418 millions d'enfants aux quatre coins du monde et représentent ainsi l'un des outils de protection sociale les plus largement employés. En améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition des enfants tout en assurant des marchés et des moyens de subsistance plus stables pour les agriculteurs locaux, il est possible de réduire les tensions et d'augmenter la résilience générale lorsque des chocs surviennent (comme on peut le voir au Ghana, au Japon et au Kenya, par exemple). Les législations qui garantissent un accès équitable aux marchés institutionnels pour les agriculteurs pratiquant l'agriculture familiale, les communautés traditionnelles et les femmes contribuent à induire des changements structurels qui favorisent une résilience transformatrice équitable. Au Brésil, par exemple, la loi n°11.947/2009 prévoit qu'au moins 30 pour cent des ressources fédérales allouées au Programme

national d'alimentation scolaire doivent servir à acheter des produits directement auprès d'exploitations agricoles ou d'entreprises rurales familiales ou auprès des organisations dont celles-ci font partie. Elle est ainsi un gage de continuité des financements, de soutien opérationnel et d'inclusivité. Le Programme national d'alimentation scolaire fournit chaque jour des repas à 40 millions d'élèves et assure ainsi toute l'année l'accès à une nourriture nutritive en privilégiant les aliments locaux et aussi peu transformés que possible.

2. PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE, PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET PROSPECTIVE

Pour pouvoir élaborer des réponses plus dynamiques et efficaces, il est indispensable de tenir compte des recouvrements et des connexions entre insécurité alimentaire aigüe et chronique. Les conflits, les chocs économiques et les phénomènes météorologiques extrêmes interagissent entre eux et avec les facteurs sous-jacents de vulnérabilité (comme la pauvreté) pour déclencher et amplifier les crises alimentaires.

Lorsque les chocs dépassent les capacités de préparation, les **secours humanitaires** sont essentiels pour répondre aux besoins urgents et protéger les vies. Les aides doivent être distribuées de manière équitable, efficace et dans de bonnes conditions de sécurité à toutes les personnes touchées – et plus particulièrement à celles qui peuvent être marginalisées en raison de leur genre, de leur âge, de leur handicap, de leur origine ethnique ou de leur statut de personnes déplacées –, en même temps que les moyens de subsistance et les systèmes de production agricoles doivent être préservés des effets des chocs. La nécessité d'adopter des approches plus durables et mieux coordonnées en matière de secours humanitaire s'est imposée de plus en plus à la communauté humanitaire. Les mesures prises pour répondre aux crises alimentaires doivent viser non seulement à atténuer leurs symptômes immédiats, mais aussi à s'attaquer à leurs causes profondes afin de favoriser l'émergence d'une résilience transformatrice équitable et de réduire la vulnérabilité à long terme. L'adoption du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, la réforme du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire devant permettre de mieux réagir aux premiers signes de famine, et la mise en place d'instruments d'action structurels suggérés par le HLPE FSN dans le cadre de conflits persistants sont quelques exemples de mesures qui s'inscrivent dans cette logique.

Les crises alimentaires et nutritionnelles sont souvent prévisibles, ce qui signifie que des activités bien menées de prospective, de planification des interventions d'urgence et de préparation aux situations d'urgence peuvent limiter les dommages provoqués par ces crises et protéger la sécurité alimentaire et la nutrition. Des stratégies tant à court qu'à long terme sont nécessaires pour déterminer les moyens permettant à la fois de restaurer la situation antérieure et d'évoluer en mieux. Le travail de prospective peut faciliter la planification et l'élaboration de stratégies visant à transformer de manière équitable nos systèmes alimentaires afin de les rendre résilients. Une meilleure compréhension de ce que l'avenir pourrait réserver peut orienter les décisions à prendre aujourd'hui et aider à mieux préparer les populations et les systèmes aux impacts possibles des dangers anticipés (perturbations climatiques ou environnementales croissantes, troubles politiques, etc.). La préparation aux situations d'urgence et la planification des interventions d'urgence sont des composantes importantes des stratégies et mesures de réduction des risques de catastrophe, qui visent à prévenir l'apparition de nouveaux risques, à réduire les risques existants et à renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et environnementale. Des systèmes et mécanismes appropriés – systèmes d'alerte précoce multirisques, réseaux logistiques et d'approvisionnement, mécanismes de protection sociale et plateformes de coordination – doivent être renforcés pour permettre une mobilisation rapide et une distribution efficace des approvisionnements alimentaires d'urgence et des équipements logistiques associés. Ces mesures doivent s'inscrire dans des politiques sectorielles plus larges en matière d'agriculture, de santé et d'infrastructures, et s'accompagner d'investissements dans la collecte de données et la diffusion d'informations transparentes.

3. DIVERSITÉ DES SYSTÈMES AU SERVICE D'UNE RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE

La diversité au sein des systèmes socioécologiques contribue directement à la résilience. L'existence de modalités, de fonctions et de composantes qui sont redondantes, complexes et se recouvrent améliore la capacité d'un système à maintenir son fonctionnement en cas de choc ou de tension. Les atouts et la diversité des écosystèmes, des cultures et des territoires offrent des possibilités qui peuvent être exploitées par des systèmes plus interconnectés dans une optique de résilience transformatrice équitable. Les modes d'alimentation autochtones, des systèmes de production alimentaire et sources de nourriture variés, et des marchés et des environnements de consommation diversifiés procurent tout un éventail d'aliments nutritifs. Et réciproquement, non seulement une plus grande diversité alimentaire peut améliorer la situation nutritionnelle, mais la demande d'aliments diversifiés stimule également la diversité des systèmes de production et des chaînes d'approvisionnement. Elle favorise l'agrobiodiversité des exploitations et la biodiversité des écosystèmes, ce qui va dans le sens de la résilience. Les **modes d'alimentation des peuples autochtones** reposent sur des systèmes bioculturels interconnectés complexes et peuvent influer sur les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision.

Des initiatives d'intégration des connaissances autochtones ont vu le jour, notamment dans les Andes péruviennes, à Wellington (Nouvelle-Zélande) et à Haida Gwaii (Canada).

Le fait d'accorder une place centrale aux questions de **genre** en matière de résilience contribue à réduire les risques et la vulnérabilité auxquels les femmes et leurs familles sont exposées, comme l'ont montré diverses initiatives dans le monde. En Inde, par exemple, l'association SEWA (Self-Employed Women's Association), qui regroupe des travailleuses indépendantes, œuvre à développer la résilience en améliorant l'accès à des services financiers, à des formations et à des marchés.

La **diversité de la production alimentaire** et des pratiques alimentaires peut orienter les systèmes alimentaires vers la consommation locale et renforcer la sécurité alimentaire des territoires. Ce type de systèmes diversifiés favorise également la diversité des végétaux et des sols et contribue à améliorer la capacité des écosystèmes à faire face aux chocs et aux tensions. Ils encouragent également l'agencéité et le renforcement

des capacités, s'appuyant sur les valeurs locales et une compréhension profonde des écosystèmes. Les applications transformatrices de l'**agroécologie**, comme celles mises en œuvre dans l'État de l'Andhra Pradesh (Inde) et le district de Chimanimani (Zimbabwe), intègrent et déploient des connaissances scientifiques, des pratiques et des mouvements sociaux locaux de manière que toutes les composantes contribuent au succès du système. Les systèmes alimentaires de ce type sont centrés sur la relation intégrative entre les connaissances autochtones/traditionnelles (les variétés culturales adaptées aux conditions locales, par exemple) et le savoir scientifique (la biologie végétale, par exemple). Ils utilisent des technologies appropriées en termes d'échelle et de calendrier (la mise au point d'inoculants naturels, par exemple) afin de soutenir la production existante et de faciliter les échanges de connaissances entre agriculteurs et les améliorations. Toutes ces initiatives s'appuient sur des actions et des changements mis en œuvre au niveau local et reposent sur l'agencéité et les droits des agriculteurs qui donnent à ces derniers la capacité de produire, de vendre et de consommer d'une manière conforme à leur culture et bénéfique à leur santé et leur bien-être. Les systèmes de production alimentaire diversifiés que constituent par exemple les arbres et les **forêts** (comme au Kenya ou à Sri Lanka), la **pêche artisanale** et le **pastoralisme** (comme en Éthiopie, en Inde, en Italie, au Kenya et en Tunisie) occupent une place centrale dans l'alimentation et les sources de revenus de milliards d'êtres humains partout dans le monde. Ces systèmes peuvent contribuer aux efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, améliorer la biodiversité et réduire les vulnérabilités par le fait qu'ils participent d'une bonne gestion des ressources naturelles. Les politiques publiques doivent donc s'employer à accroître la résilience de ces systèmes face au changement climatique et à d'autres chocs.

Les mesures prises en réponse à la pandémie de covid 19 et les conséquences de la guerre en Ukraine ont fait mieux comprendre les **avantages des marchés territoriaux**. Une étude menée dans cinq pays africains a conclu que la dépendance à l'égard de marchés éloignés au début de la pandémie était associée à une alimentation de moins bonne qualité et à des prix alimentaires plus élevés pendant la crise. Une autre étude a montré que les pays dépendants des importations – où les denrées alimentaires sont déconnectées et éloignées des champs où elles sont cultivées – avaient été touchés de manière disproportionnée par l'inflation des prix alimentaires pendant la pandémie. Par ailleurs, la guerre en Ukraine a mis en lumière les risques auxquels on s'expose en étant tributaire des importations de blé et d'engrais en provenance d'un petit nombre de pays.

Ces leçons démontrent l'importance d'entretenir des liens commerciaux diversifiés, susceptibles de réduire la vulnérabilité aux tensions et aux chocs économiques et de remédier aux asymétries de pouvoir. Les marchés imbriqués qui englobent différents niveaux – depuis les ménages jusqu'à l'échelle territoriale – offrent le moyen le plus rationnel sur le plan économique et approprié sur le plan bioculturel de donner accès à des produits alimentaires frais et abordables, comme les fruits, les légumes, les œufs et les produits laitiers, permettant d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, tandis qu'il est possible de recourir aux marchés nationaux et internationaux selon les besoins pour s'approvisionner en denrées de base sèches ne pouvant pas être produites sur le territoire. La diversité des entreprises alimentaires tant du point de vue de leur taille (en particulier les petites et moyennes entreprises) que du point de vue de leur vocation (sociale ou commerciale) peut favoriser un déplacement du pouvoir au sein des chaînes d'approvisionnement, et également permettre une plus grande souplesse face aux chocs (exemples: «O Circuito» au Brésil, Alta Guajira en Colombie, Antananarivo à Madagascar, Singapour, et l'agriculture soutenue par la communauté en Allemagne).

L'acheminement des produits alimentaires jusqu'aux **consommateurs** nécessite d'investir dans des infrastructures matérielles et immatérielles propices à la création d'environnements alimentaires sains en milieu rural, urbain et péri-urbain. Les infrastructures matérielles et immatérielles qui favorisent de plus en plus le développement des marchés territoriaux sont essentielles à la résilience en contribuant à atténuer aussi bien les tensions persistantes que les chocs immédiats. Par exemple, les infrastructures alimentaires locales comme les jardins potagers communautaires, l'agriculture urbaine et les exploitations péri-urbaines jouent un rôle important en aidant à diminuer l'insécurité alimentaire dans les communautés marginalisées. D'autres infrastructures s'avèrent nécessaires, notamment des chaînes du froid, des routes, des installations de transformation d'une taille adaptée et des commerces de détail diversifiés. Les pouvoirs publics locaux et d'autres acteurs peuvent accroître la résilience des populations locales en investissant dans des chaînes frigorifiques, des installations de transformation et des commerces de détail d'envergure appropriée (exemples: la cuisine de rue en Afrique du Sud, les cuisines solidaires au Brésil, les recommandations nutritionnelles au Mexique).

La résilience doit être appréhendée de manière globale, à toutes les étapes des systèmes alimentaires. Au niveau de la consommation, les environnements

alimentaires peuvent faciliter l'accès à des aliments diversifiés, favorisant une meilleure résistance des consommateurs face à certains chocs. En matière d'**environnement alimentaire** des mesures coordonnées doivent être prises pour promouvoir les aliments riches en nutriments et en même temps augmenter leur disponibilité et leur accessibilité. Développer une résilience transformatrice équitable dans les environnements alimentaires est un processus complexe du fait des interactions entre les politiques menées à différentes échelles. Par exemple, il est possible de concevoir des politiques et des programmes qui encouragent l'adoption de régimes et d'habitudes alimentaires équilibrés sur le plan nutritionnel et améliorant la santé physique, sociale et mentale. Mais pour que ces efforts donnent des résultats, il faut que des aliments riches en nutriments et culturellement appropriés soient abordables et accessibles pour les ménages (sur le plan du temps de préparation et du prix). Ces évolutions doivent aller de pair avec une diminution de la consommation, de la promotion et de la vente de produits ultratransformés et une augmentation de la production d'aliments nutritifs diversifiés.

La réduction des pertes et gaspillages de nourriture et la reconnaissance des avantages des systèmes alimentaires circulaires peuvent diminuer les tensions auxquelles les systèmes alimentaires sont soumis et améliorer ainsi leur résilience. Cela suppose une vision du monde dans laquelle la nourriture n'est pas qu'une marchandise mais un bien précieux. Traiter les problèmes de pertes et de gaspillage alimentaires nécessite d'investir dans des équipements et des infrastructures, de faire émerger une motivation, des préférences et des conceptions du monde qui renforcent la circularité, et de développer les compétences requises pour prévenir et réduire les pertes et le gaspillage.

4. PROCESSUS ET SYSTÈMES DE CONNAISSANCES

Les **systèmes de connaissances,** qui comprennent la production, la validation, la diffusion et l'utilisation de connaissances, contribuent de façon essentielle à favoriser l'agencéité ainsi que la connexion avec la nature et les processus écologiques. Pour cela, les systèmes de connaissances doivent intégrer les pratiques locales, la recherche, l'innovation, la collaboration et la formation. L'amélioration de la qualité des données, des prévisions, de la modélisation et de la télédétection constitue un aspect très important de la résilience.

Les prévisions météorologiques, en particulier, et notamment l'anticipation des phénomènes extrêmes (une composante vitale de la résilience), sont fondées sur des connaissances scientifiques, des données et des modèles. Elles permettent d'alerter très rapidement les populations en danger afin qu'elles puissent se préparer, s'adapter ou fuir. Les capacités de collecte et d'analyse des données, notamment météorologiques, doivent être entretenues.

Pour établir de meilleurs processus de cocréation de connaissances dans une optique de résilience transformatrice équitable, il convient de se poser un certain nombre de questions importantes: Quelles connaissances ? Qui les possède ? Qui bénéficiera des innovations ? Il est primordial d'évoluer vers des processus et des systèmes de production de connaissances plus diversifiés et inclusifs, où les savoirs locaux expérientiels et contextualisés sont mis sur un pied d'égalité avec les connaissances scientifiques. Démocratiser la **recherche** respecter les savoirs des agriculteurs, des peuples autochtones, des femmes, des consommateurs et des fournisseurs de produits alimentaires et s'appuyer sur ces savoirs peut aider à repenser la recherche de manière qu'elle soutienne les systèmes de savoirs traditionnels. La recherche scientifique participative est un outil indispensable pour faire face aux évolutions rapides engendrées par les changements qui s'opèrent à l'échelle de la planète. Il importe de développer des connaissances qui permettent aux systèmes de production, aux moyens de subsistance et aux environnements de consommation de supporter les chocs et les tensions qui les menacent. En parallèle, les compétences en matière d'alimentation et les capacités de résolution de problèmes des communautés et des individus doivent être renforcées. Les investissements réalisés dans ces systèmes de connaissances permettent aux communautés d'affronter collectivement les chocs en utilisant les outils et les capacités nécessaires tout au long du processus de développement d'une résilience transformatrice équitable (exemples: les études transdisciplinaires dans les Andes équatoriennes et les réseaux de recherche participative regroupant des agriculteurs).

L'**innovation** responsable et sous des formes diversifiées occupe une place importante dans la résilience transformatrice équitable. Elle peut en effet faire émerger des pratiques, des normes, des marchés et des arrangements institutionnels qui réduisent l'exposition au risque et renforcent la capacité d'adaptation, souvent en remettant en cause des structures existantes. Dans le contexte de la résilience transformatrice équitable, l'innovation dépasse le schéma

linéaire du transfert de technologie pour faire intervenir des processus plus diversifiés, complexes et continus d'apprentissage social et d'innovation sociale par l'intermédiaire de réseaux d'acteurs participant à des échanges de connaissances ancrés dans des spécificités territoriales. Tout l'intérêt des processus d'innovation tels que l'innovation sociale et la participation collaborative réside dans la possibilité de soutenir des groupes marginalisés.

Les **technologies** agricoles peuvent permettre de diversifier les méthodes de production et servir d'outils pour partager des ressources et des connaissances, analyser des données plus rapidement et faciliter l'accès à des denrées alimentaires dans des lieux reculés ou des environnements extrêmes. Ces technologies sont très variées et peuvent comprendre, par exemple, des applications destinées à faciliter la récupération de nourriture ou à estimer les pertes alimentaires, des technologies de télédétection pour analyser les rendements agricoles, ou encore l'agriculture en milieu contrôlé qui peut allonger les saisons végétatives et faciliter l'accès à des fruits et légumes variés dans des contextes où la culture en extérieur n'est pas possible. Des garde-fous doivent néanmoins être mis en place pour limiter les conséquences imprévues des technologies à long terme et le risque qu'elles contribuent à des systèmes alimentaires non résilients. Par exemple, il est primordial de défendre les droits des agriculteurs à échanger des semences et des animaux de races anciennes. Les races d'animaux d'élevage et les semences traditionnelles des peuples autochtones ont évolué au fil des générations pour être plus résistantes aux conditions climatiques et aux maladies locales, et ces connaissances doivent être respectées et protégées.

L'essor de technologies telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, les chaînes de blocs et les cryptoproduits associés, ou encore diverses formes d'automatisation utilisant la robotique pilotée par l'intelligence artificielle, a des répercussions sur les systèmes alimentaires dans la mesure où ces technologies sont susceptibles de les perturber ou de les améliorer par des façons nouvelles et imprévues. Comme avec toutes les innovations technologiques, il importe de veiller à ce que les produits de la technologie n'entraînent pas de situation d'exploitation et à ce qu'une concurrence saine existe entre les entreprises pour que les agriculteurs, les petites entreprises et les consommateurs continuent d'avoir le choix.

RECOMMENDATIONS

Pour développer une résilience transformatrice équitable, il est nécessaire de combiner des réponses à court terme et des réformes structurelles à plus long terme qui intègrent les différents systèmes socioécologiques, qui favorisent le renforcement des capacités, l'agencéité et l'expression des valeurs parmi tous les acteurs du système alimentaire, et qui soient adaptées aux circonstances particulières de chaque lieu.

Les interventions permettant d'évoluer vers une résilience transformatrice équitable présentent trois caractéristiques :

Premièrement, elles réduisent la probabilité et les impacts des chocs futurs :

- en renforçant simultanément l'équité pour tous les acteurs à tous les niveaux des systèmes alimentaires ;
- en exploitant les synergies entre les systèmes socioéconomiques et écologiques ;
- en étant inclusives et en faisant progresser le droit à l'alimentation.

Deuxièmement, elles préparent les systèmes alimentaires et leurs acteurs à des chocs futurs et incertains :

- en favorisant la diversité des acteurs dans l'ensemble des systèmes alimentaires ;
- en permettant d'anticiper de façon systématique quels risques ou chocs pourraient devenir importants et pourquoi, et de s'y préparer dans le cadre d'une gouvernance anticipatoire ;
- en prévoyant des solutions de secours permettant d'atténuer l'impact des chocs, en cas de besoin ;
- en gérant les tensions qui fragilisent la résilience ou exacerbent les effets des chocs, qu'il s'agisse d'éliminer ces tensions, de les atténuer ou de s'y adapter de façon positive.

Troisièmement, elles établissent des fondements plus solides et favorisent la capacité des systèmes alimentaires et de leurs acteurs à réagir de manière rapide et équitable en cas de chocs, par exemple lors de situations d'urgence.

La résilience transformatrice équitable doit se manifester avant, pendant et après les crises. Transformer les systèmes alimentaires nécessite une combinaison d'interventions structurelles, systémiques et habilitantes qui augmentent la redondance et la diversité fonctionnelles au sein des systèmes alimentaires tout en diminuant les niveaux de dépendance et d'homogénéité aux stades de la production, de la distribution et de la consommation. Les recommandations énoncées ci-après sont regroupées en quatre domaines thématiques, suivant les exemples présentés dans le rapport

GOUVERNANCE ET COHÉRENCE DES POLITIQUES

La gouvernance joue un rôle central dans le développement de la résilience puisqu'elle aide à définir les problèmes qui sont pris en compte (parmi les problèmes des différents acteurs), les moyens employés pour élaborer des solutions et les priorités qui seront traitées. Elle peut façonner un avenir qui favorise la résilience ou, au contraire, qui l'affaiblit. Une première étape essentielle pour bâtir une résilience transformatrice équitable consiste à réformer les structures de gouvernance en accord avec les principes d'équité et de participation, en adoptant une vision systémique des systèmes alimentaires. Les stratégies à employer pour y parvenir sont présentées ci-après.

Renforcer la cohérence des politiques au moyen des mesures suivantes :

- intégrer la résilience transformatrice équitable dans les systèmes alimentaires et le droit à l'alimentation dans les politiques et plans d'action nationaux (comme les programmes climatiques ou l'approche « Une seule santé ») et dans les mécanismes financiers mondiaux en faveur du développement ;
- évaluer les politiques publiques et les modifier afin de tenir compte de manière cohérente des impacts sur l'environnement, la santé et l'équité ;
- consacrer des financements, des programmes et d'autres soutiens aux pratiques agroécologiques tenant compte des enjeux nutritionnels et à d'autres approches

innovantes afin de réduire la dépendance à l'égard des intrants externes et d'améliorer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, tout en rendant les processus d'affectation et de mise à disposition des ressources plus équitables.

Assurer l'inclusion et la participation effective de tous les acteurs dans les systèmes alimentaires en veillant à :

- créer des processus décisionnels participatifs et pilotés localement qui garantissent que les personnes les plus touchées par les chocs et les tensions soient placées au centre de la transformation des systèmes alimentaires et de la planification de la résilience ;
- promouvoir des mécanismes d'allégement de dette – prévoyant notamment la remise, la restructuration ou l'annulation de la dette – afin de faciliter l'adaptation aux tensions et aux chocs et leur atténuation ;
- donner aux petits exploitants ainsi qu'aux microentreprises et petites et moyennes entreprises du système alimentaire davantage accès à des outils financiers multilatéraux justes et démocratiques.

Protéger les populations vulnérables et marginalisées en prenant les mesures suivantes :

- renforcer l'accès à des services de protection sociale universels, appropriés, diversifiés et durables ;
- veiller à ce que les travailleurs et travailleuses des systèmes alimentaires soient couverts par une législation nationale sur le travail qui soit conforme aux normes internationales du travail; adopter des procédures de diligence raisonnable et sanctionner les infractions; et garantir l'absence de discrimination, l'élimination du travail des enfants et du travail forcé, la liberté d'association, et la santé et la sécurité, notamment en régularisant la main-d'œuvre sans papiers ;
- étendre la couverture sociale à toutes les personnes travaillant au sein des systèmes alimentaires, notamment dans le cadre d'emplois informels, saisonniers ou précaires, de façon à leur permettre d'accéder à une gamme complète et adaptée de prestations sociales; s'engager à garantir un revenu de subsistance à l'ensemble des travailleurs et travailleuses des systèmes alimentaires, en particulier dans les chaînes de valeur mondiales.

RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE, PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET PROSPECTIVE

Le travail de prospective, de préparation aux situations d'urgence, de planification des interventions d'urgence et de réduction des risques de catastrophe ne doit pas se limiter à la réaction aux crises. Il importe de repérer et de gérer les risques et les vulnérabilités différenciées générés par les systèmes alimentaires, et également de développer une résilience transformatrice équitable face aux chocs et aux tensions qui se sont accumulées avec le temps. La prospective peut aider à mieux anticiper les risques et les tensions futurs. Pour construire une vision autour de la résilience transformative équitable, il est possible d'associer prospective exploratoire et prévision à rebours (rétroplanification à partir d'un futur souhaitable) pour trouver des solutions efficaces et favoriser le renforcement de la résilience. Les actions à mener sont les suivantes :

- réaliser un travail minutieux de planification par anticipation d'interventions axées sur la résilience des systèmes alimentaires, englobant la production, la transformation, la distribution et la consommation; et élaborer des plans d'intervention d'urgence qui différencient les réponses en fonction des grandes catégories de chocs ;
- intégrer l'agroécologie dans la planification des interventions d'urgence en cas de crise alimentaire afin d'assurer des systèmes résilients pour la multiplication et la reproduction des végétaux et des animaux, notamment en établissant des banques de semences communautaires, en développant des cultures négligées, en améliorant les installations de transformation alimentaire et en renforçant les réseaux de distribution locaux ;
- encourager une coordination intersectorielle et une planification intégrée entre les secteurs de l'action humanitaire, de l'action climatique et du développement, afin que des mesures efficaces puissent être prises dès les premiers signes avant que les crises ne s'enveniment ; et renforcer les systèmes de prestations pour qu'ils atteignent les plus vulnérables ;
- investir dans des infrastructures résistantes aux catastrophes, notamment pour les réseaux de transport, les équipements de stockage, l'assainissement de l'eau, les chaînes du froid et les marchés alimentaires ;
- élaborer et financer des systèmes complets d'alerte précoce et d'intervention rapide multirisques qui préviennent des dangers imminents, et relier les

données prévisionnelles aux interventions préplanifiées, de façon à s'assurer que des ressources sont mobilisées en amont des crises et à réduire l'impact sur les populations vulnérables ;

- intégrer activement et pleinement la résilience des systèmes alimentaires dans tous les aspects de la gestion des risques de catastrophe en milieu urbain en se servant de la fiche d'évaluation de la résilience des villes face aux catastrophes (Disaster Resilience Scorecard for Cities) et de son annexe sur la résilience des systèmes alimentaires.

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ SUR LES PLANS DE LA PRODUCTION, DES MARCHÉS ET DE L'ALIMENTATION

Il faut intervenir pour aider les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les marchés et les consommateurs à accroître leur résilience, en mettant à profit la diversité des marchés pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'aliments sains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. À cette fin, il convient de prendre les mesures indiquées ci-après.

Promouvoir des systèmes diversifiés en s'appuyant sur les synergies socioéconomiques et environnementales, et notamment :

- déployer des programmes visant à remettre en état, restaurer ou reconstruire des systèmes de production dans lesquels les écosystèmes aériens et souterrains ont souffert, notamment en fournissant un appui aux petits agriculteurs et aux producteurs agroécologiques pour promouvoir la biodiversité dans les cultures et l'élevage ;
- investir dans un large éventail de systèmes de production alimentaire, de chaînes d'approvisionnement et d'infrastructures (calibrage, tri, transformation, manipulation, entreposage frigorifique, conditionnement, stockage, etc.) qui permettent de répondre de manière abordable aux besoins nutritionnels des consommateurs locaux et qui soient justes pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ;
- élaborer des stratégies favorisant la participation des groupes marginalisés et exclus aux systèmes alimentaires en leur donnant accès aux marchés locaux et à des financements, des formations et d'autres formes de soutien ;
- mettre en place des moyens juridiques, législatifs et réglementaires (notamment

par la protection des systèmes fonciers coutumiers et communaux) qui garantissent que chacun ait le droit et la possibilité d'utiliser des terres, de l'eau, des semences et d'autres ressources et qui renforcent la maîtrise des pratiques de production, afin de permettre aux communautés d'investir dans l'utilisation durable, la remise en état et la restauration des terres et de renforcer durablement leur résilience face aux chocs climatiques et économiques ;

- intégrer une approche « Une seule santé » dans les systèmes alimentaires dans un souci de prévention et de protection contre la transmission des zoonoses ;
- dispenser des aides à un ensemble varié de petites exploitations agricoles, halieutiques et forestières qui protègent les moyens de subsistance, la santé, l'intégrité écologique et la biodiversité.

Mieux utiliser les mécanismes de marché pour renforcer la stabilité au moyen des mesures suivantes :

- analyser les facteurs d'instabilité des prix et restructurer les marchés pour remédier aux déséquilibres et à la concentration des pouvoirs qui y ont cours ;
- établir et faire appliquer des règles et réglementations commerciales qui diminuent la concentration des marchés, qui facilitent la collaboration et la concurrence loyale, et qui préviennent le gonflement des prix et les mesures de distorsion ;
- encourager les mécanismes qui stabilisent l'accès aux marchés pour les petits exploitants ainsi que pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises et qui répartissent les risques entre les acteurs sur des périodes plus longues, par exemple les contrats d'achat à long terme entre producteurs et acheteurs, les marchés publics et les contrats qui répartissent les risques, en particulier ceux de nature climatique, entre différents maillons et acteurs des chaînes d'approvisionnement alimentaire ;
- accroître le recours aux assurances en engageant les communautés dans un processus participatif visant à repérer les domaines de changement, notamment par l'intermédiaire de programmes d'aides publiques, afin de protéger les acteurs du secteur alimentaire contre différents risques (phénomènes météorologiques et instabilité des prix, par exemple), et associer produits d'assurances et crédits saisonniers pour leur éviter d'avoir à payer d'avance les primes d'assurance ;

- faciliter le commerce local et territorial (notamment entre pays frontaliers) de produits riches en nutriments tels que légumineuses, fruits à coque, fruits et légumes, produits laitiers et petits poissons, tout en accordant une attention prioritaire aux droits des petits agriculteurs et des communautés locales et à la protection des écosystèmes ;
- renforcer les marchés alimentaires territoriaux accessibles aux petits agriculteurs et aux producteurs de denrées alimentaires et encourager la circularité, afin de réduire les coûts environnementaux du transport et du stockage, les risques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments, et les pertes et gaspillages alimentaires, et d'améliorer l'accès à des aliments riches en nutriments à un prix abordable.

Faciliter l'accès à une grande variété d'aliments nutritifs en veillant à :

- favoriser le développement d'environnements alimentaires dynamiques en diversifiant les sources d'aliments de façon à assurer l'accès à des choix alimentaires sains et culturellement adaptés qui favorisent la sécurité alimentaire et la nutrition, et ce au moyen de politiques qui combinent action intersectorielle, éducation du consommateur, diversification des commerces de détail et renforcement de l'accessibilité d'aliments adéquats sur les plans nutritionnel et culturel ;
- utiliser les marchés publics pour stabiliser les sources de revenu des petits agriculteurs et des petites entreprises et pour garantir que les personnes les plus touchées par les chocs et les tensions aient accès à une nourriture saine ;
- assurer l'accès à une alimentation fondée sur une pluralité de systèmes culturaux et de cultures gastronomiques, en valorisant et en réhabilitant des pratiques et des savoirs oubliés ;
- mieux informer et éduquer le consommateur sur la grande diversité des aliments.

DES SYSTÈMES DE CONNAISSANCES AU SERVICE D'UNE RÉSILIENCE TRANSFORMATRICE ÉQUITABLE

Les systèmes de connaissances doivent favoriser la résilience et servir à éclairer la gouvernance et les politiques publiques en ce qui concerne la production, les marchés et l'alimentation. En particulier, il convient dans ce domaine de mener les actions indiquées ci-après.

Axer les travaux de recherche non plus uniquement sur la production mais sur la résilience, et dans cette optique :

- investir dans la collecte de données représentatives, désagrégées et longitudinales couvrant l'ensemble du pays et améliorer la capacité nationale à analyser les données utiles à la préparation aux chocs, à la planification des interventions d'urgence et à la prospective ;
- investir dans des innovations favorisant la résilience des systèmes alimentaires (qui peuvent comprendre des pratiques agricoles régénératrices permettant d'améliorer la santé des sols, comme la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais organiques), et soutenir activement la diffusion généralisée des innovations ;
- enrichir la biodiversité pour améliorer la résistance aux organismes nuisibles, par des pratiques comme les polycultures, l'agroécologie, les cultures intercalaires et les méthodes naturelles de lutte contre les organismes nuisibles, afin de réduire la dépendance à l'égard des pesticides de synthèse et de renforcer la résilience des systèmes agricoles; et rechercher des cultures de remplacement qui assurent la stabilité des rendements dans des conditions changeantes, ainsi que des races animales plus résistantes à la variabilité du climat ;
- réaliser des évaluations participatives des technologies nouvelles et émergentes qui peuvent avoir des effets négatifs, en adoptant le principe de précaution pour éviter d'affaiblir involontairement la résilience sur le long terme.

Garantir le respect de l'éthique et la bonne gouvernance des données, à savoir :

- intégrer les questions d'éthique et d'équité dans les droits de propriété intellectuelle :
    - en reconnaissant les droits des peuples autochtones sur leurs propres informations collectives ;

  - en protégeant les connaissances locales et en empêchant la biopiraterie et le brevetage d'espèces cultivées et de ressources génétiques locales, ces pratiques portant atteinte aux droits des peuples et des communautés ;
  - en encourageant le déploiement responsable de solutions technologiques dans les communautés, notamment des mécanismes de partage des avantages ;
  - en obligeant à obtenir en permanence un consentement éclairé préalable ;
  - en garantissant le droit aux réparations et le droit aux données pour les biens tant publics qu'individuels ;
  - en reconnaissant les droits sur les biens communs ;
- encourager une gouvernance responsable des données qui donne davantage de contrôle aux agriculteurs et aux communautés dans les systèmes alimentaires, qui respecte la confidentialité et qui garantisse des droits sur l'utilisation et la communication des données ;
- mettre en place des plateformes en accès libre pour échanger des connaissances et des bonnes pratiques agricoles, étendre les programmes de formation au numérique et utiliser les langues locales et des méthodes de communication culturellement pertinentes.

Élargir et démocratiser les systèmes de connaissances dominants en stimulant la cocréation de savoirs par des approches transdisciplinaires et participatives. Cela suppose notamment de prendre les mesures suivantes :

- reconnaître, valoriser et exploiter les connaissances, les formes de savoir et les technologies sociales marginalisées, notamment les systèmes de connaissances traditionnels, autochtones et locaux :
  - en donnant aux communautés les moyens de piloter et copiloter des recherches et d'y apporter leur contribution ;
  - en encourageant les innovations et les technologies sociales et locales ;
  - en mettant en place des centres de connaissances communautaires fondés sur des pratiques scientifiques et traditionnelles pour élaborer des réponses pertinentes aux chocs touchant les systèmes alimentaires ;

  - en allouant des financements publics à des processus participatifs de création de connaissances ;
  - en accordant une attention prioritaire aux besoins des groupes sociaux marginalisés conformément aux principes d'équité ;
- collaborer avec les responsables des politiques publiques et de l'aménagement du territoire pour soutenir les systèmes alimentaires nationaux et territoriaux et mettre à l'honneur les infrastructures alimentaires des peuples autochtones et les pratiques alimentaires traditionnelles ;
- encourager la diversification alimentaire par des recherches sur les semences et les variétés oubliées, en soutenant la conservation biogénétique, y compris les banques de gènes animaux et végétaux gérées par les communautés et les peuples autochtones, en défendant les droits des agriculteurs à conserver et échanger des semences fermières traditionnelles, et en renforçant les systèmes semenciers tant officiels qu'informels ;
- investir dans des systèmes de données en accès libre, soit en renforçant des systèmes existants, soit en améliorant leur accessibilité.

Renforcer le système éducatif afin de promouvoir la résilience des systèmes alimentaires, et notamment :

- faciliter l'accès à des études et des formations (y compris après le cycle secondaire) qui permettent d'acquérir, entre autres, les compétences requises dans les professions en rapport avec la résilience des systèmes alimentaires (par exemple, dans les domaines de la circularité et de l'agroécologie ou en ce qui concerne les pratiques assurant la qualité nutritionnelle des approvisionnements alimentaires), ainsi que les compétences nécessaires à la transition vers de nouveaux systèmes et aux efforts d'atténuation et d'adaptation ;
- soutenir l'enseignement scolaire et informel destiné aux jeunes et aux adultes dans le but de développer les capacités nécessaires pour réagir aux tensions et aux chocs, notamment les services de vulgarisation agricole et les formations qui aident les agriculteurs à diversifier leurs activités en dehors de l'agriculture.

Élaborer un système de suivi et d'évaluation de la résilience dans lequel :

- les indicateurs de suivi et d'évaluation de la résilience transformatrice équitable sont élaborés selon une méthode participative fondée sur les principes PANTHER et associant tous les acteurs des systèmes alimentaires, en particulier ceux qui sont les plus exposés aux chocs et aux tensions, afin de garantir que les processus d'évaluation de la résilience bénéficient d'une légitimité sociale et reposent sur un fondement éthique, en plus d'être adaptés au contexte ;
- les indicateurs tiennent compte des inégalités structurelles ainsi que des connaissances expérientielles locales sur la vulnérabilité aux chocs et aux tensions en complément des données scientifiques, de façon à ce que le suivi devienne un processus transformateur (voir l'annexe 1 pour de plus amples renseignements à ce sujet).

Le présent rapport, commandé par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), répond au besoin urgent de renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans un contexte de défis environnementaux, politiques et économiques qui s'amplifient. Il formule des recommandations de politique générale ciblées et concrètes sur lesquelles s'appuyer pour bâtir des systèmes alimentaires résilients capables de supporter des chocs et des tensions. Il insiste sur l'idée-force d'une résilience transformatrice équitable, qui implique de favoriser le développement des capacités et de l'agencéité et de renforcer les interdépendances socioécologiques afin d'assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, dans le respect des limites planétaires.

Le rapport attire l'attention sur la nécessité de délaisser les approches traditionnelles de la résilience, qui visent à permettre un retour à la situation antérieure aux perturbations, au profit d'approches axées sur la capacité d'évoluer en mieux grâce à des changements transformateurs qui s'attaquent aux vulnérabilités structurelles et systémiques. Il souligne combien il est important de se doter de systèmes alimentaires diversifiés et équitables pour améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, en particulier au sein des populations les plus touchées par les chocs et les tensions. Le rapport propose également des trajectoires d'évolution fondées sur des données pour que les systèmes alimentaires puissent s'adapter et se transformer face aux incertitudes.

Les principales recommandations du rapport appellent à renforcer la gouvernance et la cohérence des politiques, à diversifier les systèmes alimentaires, à améliorer les processus et les systèmes de connaissances, à prendre en compte les données de la science dans les processus décisionnels, et à améliorer la préparation aux situations d'urgence, la planification des interventions d'urgence et la prospective. Le rapport engage à employer des processus décisionnels inclusifs et participatifs, à protéger les groupes vulnérables et marginalisés, et à intégrer l'agroécologie et les systèmes alimentaires circulaires. Il met également en avant le rôle de la protection sociale, des marchés publics et des mécanismes de marché dans la construction de systèmes alimentaires résilients, tous ces efforts étant au cœur de la mission et du mandat du CSA et du HLPE FSN.

En résumé, le rapport appelle à agir dès maintenant et sans relâche pour développer la résilience des systèmes alimentaires, garantir à chacun le droit à l'alimentation et assurer le bien-être de la planète pour les générations futures.